Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)
Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Communiqué du général P. CAILLE – *26 Janvier 2023*

Amis parachutistes de l'UNP,

L'année 2023 est entamée. Les réunions ou cérémonies de vœux donnent l'occasion à chaque responsable de fixer la marche à suivre pour les mois à venir et de donner des repères et objectifs. J'engage chaque président de section à bien formaliser cette procédure, à laquelle beaucoup recourent déjà, pour rassembler leur section, favoriser ainsi la communication et l'information, et susciter toujours plus d'adhésion.

Dans cet esprit, le 25 janvier le Chef d'Etat Major des Armées, le général d'armée T. BURKHARD a rassemblé les associations dont bien sûr l'UNP. Il nous a rappelé que :

- Les associations sont une prolongation et une part complémentaire du monde militaire sur laquelle il compte beaucoup pour lui servir de relais vers la société civile et ainsi expliquer à nos compatriotes le rôle réel des armées.
- La nation fait avec le projet en cours de loi de programmation militaire (LPM) un effort budgétaire très important qu'il faut souligner. Cet effort pourrait bien évidemment être plus important. Il est pourtant indispensable de garder à l'esprit que des critiques trop fortes pourraient être contre-productives et conduire à entamer la volonté des décideurs à poursuivre le renforcement de nos armées.
- L'implication des Anciens auprès de la jeunesse, peu avertie des choses militaires, est souhaitable, avec mesure et sens de l'adaptation aux temps actuels, à travers les témoignages dans les sessions du SNU et toutes autres participations à des débats dans des écoles et ailleurs. Il s'agit là de redonner à notre jeunesse davantage de force morale.
  Mes conseils et appels diffusés dans mes communications mensuelles sont en totale cohérence avec toutes les recommandations du CEMA.

Le siège travaille actuellement avec acharnement pour fournir au MININT la situation financière annuelle de 2022. Ce travail est rendu difficile et fastidieux car trop de sections ne respectent ni les délais impartis pour fournir les informations voulues, ni la forme, ni la procédure, ni les bons documents pour permettre un collationnement et une globalisation des bilans comptables des 118 sections. Je demande un effort de sérieux et de discipline intellectuelle et pratique aux présidents de section (qui doivent vérifier les états) et aux trésoriers de section (qui doivent élaborer des états justes). C'est aussi une question de respect pour les personnes du siège qui regroupent, développent et transmettent ces chiffres qui doivent donc être justes aussi et qui sont contraints par des dates qui leurs sont imposées.

Encore bonne année 2023 avec de la volonté et de la rigueur.

Général (2S) Patrice CAILLE

Communiqué du général P. CAILLE – *24 Février 2023*

Amis parachutistes de l'UNP,

Encore quelques consignes et rappels dans l'intérêt général de l'UNP

1. Préparation du congrès de juin 2023

Depuis plusieurs années le congrès annuel est équilibré financièrement grâce à la recherche de fonds menée par les organisateurs auprès de sponsors et donateurs divers. Ce congrès est l'affaire de tous, et chacun peut contribuer au succès de cet événement soit en participant directement sur place, soit en soutenant par une participation à l'organisation ou par la recherche de fonds. Je rappelle que les dons effectués, tant par les particuliers que par les entreprises ou amis, peuvent faire l'objet de défiscalisation grâce à un Cerfa expédié en retour du don.

L'examen des situations financières des sections montre que certaines d'entre elles sont très riches. J'invite celles-ci à suivre l'exemple de deux sections qui ont adressé des dons au siège afin de conforter la réussite de notre congrès de juin prochain. À défaut, que les fonds de ces sections contribuent à financer tout ou partie du déplacement des congressistes de la section.

2. Régularisation administrative

Le siège a entamé la manœuvre d'inscription des sections en tant qu'établissements secondaires de l'UNP. Ainsi, progressivement, chaque section se verra attribuer un numéro SIRET préfectoral permettant aux sections de recevoir directement des subventions, tout en restant bien sûr administrativement, juridiquement et financièrement sous la subordination générale et directe de l'UNP. Les sections n'ont pour l'instant aucune procédure à engager, le siège s'en charge de façon à faciliter ces inscriptions de manière uniforme et conformément aux réglementations. Ces inscriptions s'étaleront sur plusieurs semaines voire plusieurs mois.

3. Délégués régionaux

Faut-il rappeler que le délégué régional a un rôle important de coordination et d'information ? Il a été demandé et convenu de laisser aux présidents de sections d'une région le libre choix de désigner leur délégué régional. Cela fonctionne très bien dans certaines régions, mais d'autres tardent à se concerter et à aboutir dans cette procédure simple qui leur revient. Ainsi certaines régions n'ont toujours pas leur délégué régional, ce qui est préjudiciable à la vie courante des sections et n'est pas compatible avec l'image de dynamisme et de volontarisme de l'UNP. J'invite là aussi les sections concernées à faire ce geste de responsabilité et d'engagement en élisant un délégué régional.

4. Mérites UNP

Beaucoup de présidents et de membres des bureaux des sections oublient ou négligent de présenter des candidatures de membres méritants en vue de l'obtention de notre distinction spécifique. C'est là aussi un manque d'esprit de responsabilité car il convient de récompenser ceux qui le méritent. Il ne faut pas oublier cependant que des dates et procédures ont souvent déjà été communiquées concernant les propositions. Celles-ci seront respectées et les nominations hors créneau de dates ne peuvent être qu'exceptionnelles et motivées par un événement grave.

Alors, maintenant, agissons pour nos membres et la bonne marche générale de l'UNP !

Général (2S) Patrice CAILLE

Communiqué du général P. CAILLE – *24 Mars 2023*

Amis parachutistes de l'UNP,

UNION et UNITE

Les congrès de la FNEP et de la FNAP se sont bien déroulés comme chaque année. Cette fois-ci ils se tenaient à PAMIERS dans les locaux du premier RCP.

La FNAP a élu un nouveau président en la personne du général de corps d'armée (2S) Michel DELION qui fut chef de corps du 35 RAP avant d'être colonel adjoint de la 11e BP.

Après avoir entériné les travaux du groupe de travail FNAP –UNP au sujet des statuts éventuels de la future UNP, l'assemblée générale de la FNAP a autorisé la fédération à poursuivre ses travaux en vue de la rapprocher de l'UNP. On peut donc espérer voir ce rapprochement effectif à moyen terme. Il pourra se faire lorsque le règlement intérieur aura été établi et accepté à la fois par les assemblées générales de la FNAP et de l'UNP. L'UNP tient à rester l'élément moteur de ce projet de rapprochement, tout en préservant son autonomie et ses intérêts, en particulier son patrimoine financier et immobilier.

La FNEP a, elle aussi, changé de président avec l'arrivée du général de division (2S) Claude REGLAT, ancien chef de corps du 8ème RPIMa. Les finances de cette fédération sont bonnes et correspondent à la volonté de pouvoir faire face à un éventuel crash d'A 400 M avec plus d'une centaine de parachutistes à bord, ou à toute autre catastrophe de même ampleur. Les habituelles actions de secours et d'entraide sont encore et toujours menées au profit des veuves, des orphelins, et de tout ancien parachutiste dans la détresse. Comme il l'a déjà été rappelé à maintes reprises les sections devraient centraliser leurs dons à l'entraide parachutiste auprès du siège de l'UNP qui les transmettrait directement et globalement à l'Entraide. Cette procédure n'est pas assez respectée, ce qui amoindrit la visibilité de l'aide générale de l'UNP à l'Entraide, et réduit l'importance perçue de l'aide réelle de l'UNP à l'Entraide.

La France se trouve actuellement dans une situation sociale difficile. De nombreuses manifestations sont organisées ici et là. Comme dans des circonstances identiques du passé, il faut rappeler que si chacun est libre de participer ou pas à de telles manifestations, il ne peut le faire en arborant des éléments faisant référence à l'UNP (béret, cravate, blason…). L'objet des manifestations actuelles n'entre absolument pas dans le cadre des buts et objectifs de notre association qui demeure strictement tournée vers la solidarité entre parachutistes et au profit de leurs familles dans la difficulté, la mémoire des sacrifices consentis, la résilience de la nation, le soutien à l'armée d'active dont plus spécialement les parachutistes engagés en opérations en dehors et sur le territoire national.

Plus que jamais donc, **l'esprit est à l'union entre parachutistes**, en saisissant avec volontarisme toutes les opportunités pour unifier, regrouper, et faire agir collectivement tous les parachutistes de toutes origines, et aussi tous nos compatriotes pour préserver et renforcer l'unité de notre pays.

Général (2S) Patrice CAILLE – Président UNP

Communiqué du général P. CAILLE – *11 Avril 2023*

Amis parachutistes de l'UNP,

La statue de Saint-Michel aux Sables d'Olonne changera de place.

À la veille de Pâques le Conseil d'État a fait savoir qu'il n'examinerait pas la requête du maire des Sables d'Olonne visant à maintenir la statue de l'archange Saint-Michel sur le parvis de l'église Saint-Michel. Il n'est bien évidemment pas question de commenter une décision de justice. L'UNP avait apporté son soutien au maire des Sables d'Olonne lors de la marche patriotique organisée par la municipalité en octobre dernier. N'étant pas partie prenante à l'action judiciaire, et parce que l'issue défavorable était probable, l'UNP n'avait pas souhaité déposer elle-même de requête auprès du Conseil d'État, ce qui aurait été, de plus, d'un coût dépassant largement les capacités financières de l'association.

Les dé-constructeurs de notre Patrie ont aujourd'hui juridiquement gagné. Cela ne remet pas en cause la belle signification symbolique de l'archange pour tous les parachutistes. L'UNP fait confiance à Monsieur Yannick MOREAU, maire des Sables d'Olonne, pour trouver une solution adéquate, comme il s'y est engagé avec courage, et ainsi sauver cette statue et lui donner la place qui lui revient dans le cœur de la population locale et dans celui des parachutistes. L'UNP soutient toujours le maire des Sables d'Olonne et se tient à sa disposition pour s'associer à toute démarche de défense de nos valeurs et de nos symboles dans le cadre du respect des lois de la république française. En effet se résigner à subir les dérives de quelques dogmatiques illuminés et antipatriotes serait ignorer notre histoire, cautionner la négation des fondements de notre pays et contribuer à son affaiblissement pour les générations futures.

Autre priorité de mémoire : l'Indochine.

Dès la fin de cette année, l'UNP mettra en exergue le souvenir de la campagne d'Indochine. En effet cette guerre prit fin en 1954, mais l'opération Castor de conquête de la cuvette de Dien-Bien-Phu débuta fin novembre 1953. Aussi faudra-t-il que toutes les sections s'appliquent, dès l'automne prochain, à commémorer tous les sacrifices consentis par nos Anciens lors de cette campagne qui débuta, elle, avec la deuxième guerre mondiale. Ce 70e anniversaire marquant la fin de cette guerre sera sans doute le dernier anniversaire marquant où nous pourrons associer des survivants de cette épopée asiatique. Les Français de toutes origines du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO) qui luttèrent à cette époque contre le communisme et ses atrocités, comme sur d'autres théâtres à l'exemple de la Corée, furent peu soutenus par le pouvoir politique d'alors. Décriés et attaqués en métropole par les leaders communistes français, nos courageux soldats perdirent cette bataille de Dien-Bien-Phu avec honneur et dignité. Ils subirent ensuite les pires exactions de la part de leurs vainqueurs. Leurs souffrances permirent néanmoins à trois pays (Sud Vietnam, Cambodge, Laos) de rester libres. C'est le devoir de l'UNP de contribuer à maintenir le souvenir de ces héros et à défendre la juste cause de la France dans ce conflit. Que chaque section s'y prépare et s'y emploie à sa mesure.

Soyons donc confiants dans l'avenir, et agissons ensemble pour pérenniser le renom de notre Pays et de son armée, et pour préserver l'avenir de nos Jeunes !

Général (2S) Patrice CAILLE – Président UNP

Communiqué exceptionnel – *Général Caille Président UNP*

COMMUNICATION EXCEPTIONNELLE EN VUE DU CONGRES DE CAYLUS

Lors de notre prochain congrès à CAYLUS sera proposée à l'approbation de l'assemblée générale la poursuite des démarches visant à rapprocher dans le futur la FNAP et l'UNP. Cet effort d'union du monde associatif parachutiste a été annoncé à maintes reprises et en toute transparence à toutes les sections et chacun d'entre vous, en particulier lors de mes communications mensuelles. Je rappelle que ce rapprochement, s'il a lieu, se fera progressivement, avec l'accord de la majorité de nos membres. Il correspond à la nécessité d'unir le monde parachutiste à l'heure où les effectifs de nos amicales et associations paras, à l'instar de toutes les autres associations patriotiques du monde combattant, sont en diminution du fait à la fois de la professionnalisation des armées et de la diminution importante du nombre d'unités parachutistes. La fraternité para, fondée sur la solidarité, doit oublier les querelles de chapelles, d'armes et d'associations d'un autre âge.

Il se trouve pourtant que certains ont pu, s'ils sont de bonne foi, faire une erreur d'interprétation dans la perception de ce rapprochement. Ainsi un président de section a-t-il fait récemment connaître et diffuser des remarques assez incohérentes assimilant la FNAP à l'EMA ainsi qu'à la commission de la Défense nationale, tout en y mêlant aussi les parlementaires, et en considérant de façon fort désobligeante que ce rapprochement était une œuvre de mise à mort de l'UNP.

Cette prise de position dénote une totale méconnaissance du projet et un manque de recul dommageable de la part d'un responsable de notre association.

Vous le savez bien, notre association s'est rarement aussi bien portée :

- Elle maitrise la diminution de ses effectifs en dépit du contexte mentionné plus haut ;
- Après des années d'errance elle dispose désormais d'un patrimoine immobilier conséquent avec le siège que nous avons tous payé, investissant ainsi pour son avenir à long terme ;
- Elle est dans une situation financière saine après avoir rattrapé un déficit catastrophique liée à un important détournement de fonds il y a un peu plus d'une quinzaine d'années ;
- Elle est désormais reconnue comme une association respectable où les membres ne s'isolent plus dans l'outrance politique et la rébellion systématique et gratuite ;
- Elle entretient de nouveau de bonnes relations avec l'institution militaire dont nous sommes, anciens appelés comme professionnels, tous originaires (faut-il rappeler que la qualité de membre est fondée sur la détention d'un brevet parachutiste militaire ou prémilitaire ?).

Cet état enviable de l'UNP peut aussi inquiéter des associations aux effectifs et réseau plus limités. Les rassurer pour les accueillir afin de créer une entité parachutiste crédible est de notre devoir.

J'appelle donc chacun à la retenue, à l'intelligence, et à la franchise. Ce rapprochement de toutes les origines déjà voulu par nos anciens, que ce soient nos fondateurs ou nos responsables et chefs ultérieurs, comme l'attestent nos archives, est indispensable et souhaité pour la survie du monde associatif parachutiste. Je l'appelle de mes souhaits comme l'ensemble des membres du conseil d'administration et du comité d'honneur, lequel rassemble les chefs prestigieux issus de nos rangs lors des six dernières décennies. Ce projet d'une UNP future plus forte nous l'abordons avec confiance du fait de notre situation rappelée plus haut. Il ne pourra aboutir qu'en garantissant les acquis et les atouts de l'UNP, seule association reconnue d'utilité publique, et en les ouvrant aux camarades parachutistes de toutes origines. J'attends de chacun, et surtout des responsables, des propositions constructives en réponse à leurs craintes éventuelles. L'avenir de l'UNP, qui demeurera toujours l'UNP, appelle de la fraternité, de l'audace et de l'intelligence. Conformément à nos statuts les représentants des sections lors de l'assemblée générale pourront apporter leur contribution et influer sur la suite à donner à notre démarche fédératrice.

Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)
Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Communiqué du général P. CAILLE – *1er Juin 2023*
FIN DE MANDAT

Chers amis de l'UNP,

Dans quelques jours vous élirez un nouveau président national. Je quitterai mes fonctions après deux ans de vice-présidence et sept ans de présidence.

Je souhaitais, avant de partir, et parce que je ne pourrai pas voir chacun d'entre vous à CAYLUS, vous dire combien j'ai été fier et heureux de pouvoir, avec vous, faire vivre l'esprit para et conforter l'image de notre belle et forte Union Nationale des Parachutistes.

Mon arrivée rapide et avancée à votre tête a été suivie du départ de quelques-uns qui s'entêtaient à maintenir l'UNP dans l'affichage politique, et à privilégier des références étrangères à nos statuts. Dès lors l'UNP s'est recentrée sur ses fondamentaux de **mémoire** des sacrifices consentis par les paras et leurs familles au cours des opérations des dernières décennies, de **solidarité** envers nos membres touchés dans leur âme leur chair dans les mêmes conflits, de **soutien à nos jeunes** camarades d'active engagés ici ou là au service de la France, de renforcement du **lien armée-nation**. Cet état d'esprit vous y avez adhéré et vous avez agi en conséquence.

En dépit de la suspension du service national et de la diminution du nombre d'unités parachutistes nous avons préservé nos effectifs qui nous mettent au niveau des grandes associations de spécialités comme la FSALE et la FNAOM. Ceci est dû à votre volonté de saisir toutes les occasions de recruter de nouveaux adhérents, lesquels en raison du changement de leur profil ne nous rejoignent désormais que plus tardivement qu'avant. Poursuivre cet effort d'accueil et de recrutement est une nécessité, en comprenant que notre société a changé et que nous devons rester en phase avec elle.

L'UNP s'est aussi adaptée à la réalité des contraintes administratives et financières. Vous avez fait l'effort du passage progressif à l'informatique pour les formalités de comptabilité, tout en améliorant la rigueur comptable. Il reste encore des progrès à faire dans ce domaine mais la voie est ouverte. Tout ceci nous a aussi permis d'acquérir le siège actuel et ainsi d'avoir investi pour les 50 à 60 ans à venir de notre association.

En dépit des contraintes du COVID vous avez maintenu un rythme élevé d'activités conformes au dynamisme attendu des parachutistes. Ainsi ce fut un réel bonheur de vous rencontrer, les uns et les autres, à la Saint-Michel, aux différents congrès, dans les réunions régionales ou de section. J'ai vu dans vos regards la foi parachutiste, et dans vos signes d'amitié cette fraternité qui nous unit.

Le parachutiste doit vouloir aller de l'avant ! Il reste là aussi quelques progrès à faire car trop peu osent prendre des responsabilités au sein de nos sections ou instances. Il faut savoir oublier ses propres petits soucis pour œuvrer vers une plus grande solidarité, développer encore les nombreuses capacités des sections, et s'engager d'abord au profit de l'intérêt général.

Je ne veux pas oublier d'adresser quelques remerciements à ceux qui m'ont particulièrement aidé et soutenu, et parmi ceux-ci :

- **Dominique COURTINE**, notre secrétaire général, qui lui aussi quitte ses fonctions. Fin connaisseur de l'UNP, de son histoire et de ses membres il est un pilier de l'UNP depuis presque quatre décennies. Il se dévoue sans compter en préservant les bonnes relations entre nous tous. Il mérite notre reconnaissance ;
- **Les membres du bureau national** qui ont toujours su me conseiller utilement et me soutenir ;
- **Les présidents des sections et délégués régionaux** ont fidèlement relayé et nourri les décisions du siège. C'est d'eux que dépendent l'efficacité et la visibilité de l'UNP sur le terrain ;
- **Les personnels du siège** qui sont en charge de la vie de l'association. Trop peu nombreux, ils assument cette tâche avec bonne humeur en dépit des demandes répétées des sections, des exigences parfois brutales de certains, et du manque de retour aux questions posées. Ils œuvrent pour l'association et garantissent administrativement sa bonne marche et son adaptation aux règles données par les différents ministères.
- Enfin comment ne pas citer le rédacteur en chef de l'UNP **Pierre MAZÉ** dont la rigueur a permis huit ans durant la parution attendue de notre DLP, ce journal de qualité apprécié de tous. Pierre MAZÉ s'est souvent senti un peu seul pour rédiger des articles ; il faut l'aider, ainsi qu'un jour son successeur, en fournissant des sujets et contributions. Il y va de l'avenir de notre journal.

Je quitte donc sereinement l'UNP. Votre amitié pourrait m'inciter à rester en place ; ce serait au mépris des règles dont je rappelle sans cesse la nécessité du respect. Et il faut toujours du sang neuf ! Faire confiance aux plus jeunes est un gage d'adaptation et de succès pour l'avenir, et pour poursuivre l'ouverture de l'UNP.

Continuez à faire connaître et reconnaître l'UNP auprès des autorités civiles et militaires et de nos compatriotes en étant dynamiques, ouverts et proactifs dans les domaines qui sont les nôtres et que j'ai maintes fois rappelés ! La vie de l'UNP est maintenant devant nous !

Merci à tous ! Je reste en contact avec beaucoup et demeure à la disposition de l'UNP et de son futur président. Que vive l'UNP !

Et par Saint-Michel, vivent les parachutistes !

Général (2S) Patrice CAILLE

Biographie du général de corps d'armée (2S) Vincent GUIONIE

Né le 11 décembre 1963 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Marié, 3 enfants, 3 petits-enfants
Général de corps d'armée (2e section)

Après des études secondaires au lycée Bossuet de Brive-la-Gaillarde et les classes préparatoires aux Grandes écoles au Lycée Gay-Lussac à Limoges, il intègre l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1982 (promotion « général de Monsabert »). Commence alors une carrière militaire de près de 41 ans principalement orientée sur le commandement et les opérations, les relations internationales et le partenariat, le fonctionnement général et l'organisation des armées.

Il sert d'abord comme aspirant, chef de section au GI du 19e RA (Draguignan) en 1983, puis choisit les Troupes de Marine, à sa sortie de St Cyr.

Après une année de formation à l'Ecole d'application de l'infanterie (EAI) de Montpellier (1985–1986), il sert comme lieutenant, chef de la section d'éclairage et de renseignement du 8e Régiment de parachutistes d'infanterie de Marine (8e RPIMa) de Castres. Il est engagé au Tchad (Epervier).

En 1989, il est désigné pour servir au 9e Bataillon d'infanterie de Marine (9e BIMa) en Guyane comme chef de détachement fluvial isolé sur le Maroni. Il est promu capitaine la même année et suit le stage de guerre en jungle de l'armée brésilienne à Manaùs.

Muté de nouveau au 8e RPIMa en 1991, il est adjoint à la 11e compagnie puis commande la 1re compagnie avec laquelle il sera engagé au Cambodge (Apronuc), en République Centrafricaine et à Sarajevo (Forpronu).

En 1994, affecté au Centre militaire d'information et de documentation sur l'Outremer (CMIDOM) à Versailles, il occupe les fonctions d'instructeur et de chef de la section communication et publications. Il est promu chef de bataillon en 1995.

Après sa réussite au concours de l'école de guerre en 1996, il en suit l'enseignement puis est affecté en 1998 à l'Etat-Major des Armées (EMA), comme officier rédacteur à la division Emploi. Il est promu lieutenant-colonel en 1999.

Il rejoint Castres en 2000 pour tenir la fonction de chef du bureau opérations-instruction du 8e RPIMa. Il sera engagé au Kosovo en 2002 (KFOR). Il est ensuite muté à Djibouti pour servir à l'Etat-major interarmées des Forces françaises (FFDj) comme chef de la division opérations. En 2004, il est promu colonel et sert pendant un an en République de Côte d'Ivoire en tant qu'assistant militaire du général COMANFOR (Licorne).

A son retour en France, il commande le 8e RPIMa de juillet 2005 à juillet 2007, et participe en 2006 à l'opération EUFOR-RDC au Gabon et en République Démocratique du Congo, à la tête du bataillon français d'intervention.

Affecté à l'été 2007 à l'Inspection générale des Armées–Terre (IGA-T), il rejoint en juin 2008 la mission pour la coordination de la réforme (MCR) chargée de superviser l'ensemble des chantiers découlant de la RGPP et du livre blanc sur la défense et la sécurité nationales.

Il est auditeur de la 59e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 62e session de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) de septembre 2009 à mai 2010, date à laquelle il est affecté à l'EMA comme chef de la section « études opérationnelles et retour d'expérience » de la division Emploi.

Promu général le 1er août 2013, il prend le commandement de la 9ème Brigade d'infanterie de Marine (9e BIMa) à Poitiers et est engagé aussitôt au Mali (Serval). Il sera aussi commandant de la force de débarquement du déploiement amphibie Catamaran 2014.

Le 1er août 2015, il est affecté au Gabon comme commandant des éléments français (Comelef). Promu général de division le 1er juillet 2016, il rejoint l'Etat-major de l'armée de Terre (EMAT) et occupe les fonctions d'adjoint au major général et sous-chef « performance-synthèse ».

Le 01 septembre 2018, il est élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée, date à laquelle il se voit confier le commandement des forces terrestres à Lille, fonction qu'il occupe jusqu'à son passage en 2e section en 2022.

Amateur de rugby, sport qu'il pratiqua de nombreuses années, il est commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de trois citations dont deux au titre de la valeur militaire.